



Nouvelles prestations innovantes chez Ecolave !

Depuis la création du réseau en 2008, Ecolave a toujours su innover afin de proposer à ses clients les meilleurs process de lavage et de rénovation automobile. Cette année, alors que l'enseigne fête ses 10 ans, deux nouvelles prestations viennent s'ajouter à cette large palette de services : le traitement Ceramic destiné aux carrosseries et la réparation d'impacts sur pare-brise via une solution robotisée.

Pour une carrosserie « effet miroir » : les traitements Ceramprotec et Ceramprotec +

Pluies acides, frottements, micro-rayures, insectes : tous ces facteurs salissent et ternissent progressivement la carrosserie des véhicules. Ecolave propose désormais une nouvelle solution grâce aux traitements Ceramprotec.

En effet, contrairement aux applications de cire synthétique qui laissent un simple film brillant très éphémère, la protection céramique se compose de verre à l'état liquide venant se polymériser sur le vernis de la carrosserie. Les vitrages extérieurs peuvent également être traités. Cette couche ultra-dense permet de lisser les imperfections de surface mais surtout de constituer une barrière préservant durablement la brillance du véhicule.

Les avantages :

- Une protection durable : 7 à 10 ans, contre quelques semaines pour la cire.
- Une surface entièrement hydrophobe, véritable bouclier contre l'acidité des pluies et les produits de nettoyage agressifs.
- Une brillance « effet-miroir ».

La réparation robotisée des pare-brise

A la suite de nombreux tests, le service R&D d'Ecolave, a sélectionné un système autonome ultra-précis de réparation de pare-brise. Ses capteurs permettent de repérer très exactement le point d'impact, pour une réparation indécélable. La machine injecte ensuite la résine à la bonne quantité et au bon endroit, en optimisant l'alternance des cycles de pression et de dépression selon un programme pré-déterminé.

Résultat : une réparation parfaite et rapide des impacts de pare-brise.



Ces deux nouvelles prestations Ecolave ont été présentées aux franchisés réunis en convention fin octobre. Elles permettront de compléter le panel de services et de produits destinés aux clients professionnels et aux particuliers exigeant le meilleur pour leur véhicule.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, réparation des impacts sur les pare-brise, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles...

À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Le magazine « Capital » a nommé Ecolave « **Meilleure Enseigne de l'année 2018** » de sa catégorie, récompensant l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.